

# Règlement CUSYHARD TRAIL 23 km.

## Départ, lieu et horaires :

Départ et arrivée à la salle des fêtes de Cusy dans le centre du village, salle des fêtes.

Date : dimanche 9 juin 2019

Horaires :

Courses	Distances	Horaires	Age
Trail	23 km	8H30	Né avant le 31 décembre 2001
	1400 D+		
Remise des prix		12H20	

## Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu au 5km au 14<sup>ème</sup> km et à l'arrivée.

## Repas

Possibilité de petite restauration sur place et présence d'une buvette.

## Tarifs et nombre de places

Nombre de participants au Trail 23 km limité à 250 coureurs.

Tarif comprenant un cadeau pour tous les inscrits :

- 23 Km : 18€ (+ frais d'inscription par internet)

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas particuliers laissés à l'appréciation du comité d'organisation et justifiés par un certificat médical adressé auprès de notre organisation. Dans ce cas, et après accord des organisateurs, remboursement par chèque sous un délai d'un mois après la date de la course.

### Secours et sécurité, barrière horaire

Responsabilité civile : l'épreuve est couverte par garantie responsabilité civile, police d'assurance souscrite auprès de la Société MAIF Individuelle accidents.

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les secours sont assurés par la Protection Civile croix blanche.

Le parcours est balisé, fléché et les intersections des routes sont contrôlées par des signaleurs.

Un comptage est effectué au 14<sup>ème</sup> kilomètre.

Les concurrents se doivent secours et entraide.

Durée maximale de course : 5h.

Barrière horaire au comptage (14<sup>ème</sup> kilomètre) : 11h30.

Tous coureurs atteignant les postes hors délai seront arrêtés.

En cas d'abandon, le coureur doit le signaler aux organisateurs / signaleurs et remettre obligatoirement son dossard aux organisateurs / signaleurs.

### Conditions de participation

Les inscriptions par internet seront ouvertes du lundi 11/02/2019 au vendredi 07/06/2019 à 23H (voir le site internet : [www.cusyhard.fr](http://www.cusyhard.fr)).

Les inscriptions par courrier seront ouvertes du lundi 11/02/2019 au mardi 04/06/2019 et seront à envoyer à l'adresse suivante : Renard Jean-Marc, 1330 route du château, 74540 Cusy.

Le chèque d'inscription est à libellé à l'ordre de : cusyfêtes.

L'inscription ne sera valide que si elle est accompagnée :

- d'un bulletin d'inscription (en ligne ou papier)
- d'une photocopie de la licence F.F.A ou FFtri ou si êtes non licencié(e)s : vous devez impérativement joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 09 juin 2019.

### Matériel recommandé

- une réserve d'eau
- une réserve alimentaire (barre énergétique...)
- vêtements appropriés aux conditions météo
- un téléphone portable et le numéro de téléphone de l'organisateur pré-enregistré
- les bâtons sont autorisés

### Récompenses et classements

Seront récompensés :

- les 3 premières femmes scratch
- les 3 premiers hommes scratch
- les 3 premiers de chaque catégorie (junior à V4)

Pas de cumul des récompenses.

### Retrait des dossards

- Le samedi 8 juin de 10h à 12H et de 15H à 18H à la salle des fêtes de Cusy (départ de la course).
- Le dimanche 09 juin de 7h à 9h à la salle des fêtes de Cusy (départ de la course).

Pas d'inscriptions sur place.

Les dossards sont à rendre après la course car ils contiennent des puces réutilisables.

### Droit à l'image

De par son inscription, le coureur renonce à se prévaloir de son droit à l'image relatif à l'épreuve et accepte que les organisateurs utilisent celle-ci afin de promouvoir les différentes éditions de la Cusyhard. Le concurrent renonce à tout recours envers l'organisateur.

### Annulation, arrêt ou modification de la course

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter les courses, de modifier, voire d'annuler les courses sans préavis, sans que les coureurs puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

### Acceptation du règlement

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve de la CUSYHARD par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve, découlant du non-respect de ces règlements.